

l'année dernière et se rapportant surtout à la situation des jeunes immigrants dans le Dominion. D'après le comte-rendu du *Calgary Albertan* madame Bell parlant dans la cité de Calgary l'année dernière s'est exprimée ainsi:

L'usage de grandes affiches éclatantes et colorées représentant la vie sur les fermes de l'Ouest canadien comme un délice pour les ménagères...

(Exclamations)

M. GARLAND (Bow-River): Monsieur l'Orateur, si mes honorables amis voulaient m'écouter. Ils cesseraient probablement de se rendre ridicules.

M. le PRESIDENT: A l'ordre.

M. GARLAND (Bow-River): L'extrait du *Calgary Albertan* rendant compte du discours de madame Harrison Bell dans la cité de Calgary se lit ainsi:

L'usage de grandes affiches éclatantes et colorées représentant la vie sur les fermes de l'Ouest canadien comme un délice pour les ménagères qui possèdent un intérieur muni de machines à laver électriques, de fers électriques, d'aspirateurs, de trapeuses électriques, de barattes, etc., pour attirer ceux qui se proposent d'immigrer est vivement dénoncé par madame Harrison Bell compagne de mademoiselle Margaret Bondfield et membre de la ligue de colonisation outre-mer, actuellement en voyage d'étude au Canada, au cours de son discours sur les problèmes de l'immigration prononcé au grand théâtre hier soir.

Elle continue:

De nos campagnes d'Angleterre l'on s' imagine que sur les fermes canadiennes il suffit de presser un bouton et que tout le reste se fait à l'électricité, et j'avoue que j'ai été très désappointée de constater au cours de mon voyage cette année qu'il n'en est pas ainsi. J'ai même constaté que dans certaines régions agricoles la façon de vivre était des plus primitives et qu'on était encore obligé de commencer par préparer du levain avant de pouvoir faire du pain.

M. MARLER: Est-ce qu'il existe encore de ces affiches?

M. GARLAND (Bow-River): Qu'on me permette d'en décrire une; elles existaient encore de mon temps. C'est une grande image forte en couleurs ordinairement affichée à l'extérieur d'une station de chemin de fer à Liverpool, Manchester, Glasgow ou Londres. Au premier plan, un magnifique chemin bien clôturé qui débouche d'une belle maison et sur lequel stationne une automobile six-cylindres. Se dirigeant vers l'automobile, un garçon vigoureux, probablement le fils du propriétaire, —le prétendu propriétaire de la ferme; il se prépare à monter en automobile. Dans la cour de la ferme, une belle jeune femme censée être la femme du propriétaire, ordinairement vêtue de calicot de couleur, distribuant d'un plat de terre du maïs aux plus beaux poulets, oies et dindes qu'un être humain ait jamais vus et qu'un artiste seul peut imaginer. D'un côté, s'élève une immense grange à toit d'un genre rare dans les prairies, toujours flanquée du silo,

—du silo sur l'affiche seulement. Plusieurs d'entre nous aimeraient à posséder un tel silo, mais malheureusement nous n'avons jamais pu réunir les fonds nécessaires.

M. VIEN: Mon honorable ami nie-t-il que ce soit là une description vraie de plusieurs de nos fermes canadiennes?

M. GARLAND (Bow-River): Si mon honorable ami veut calmer ses nerfs si facilement irrités, j'arriverai à ce point.

M. VIEN: C'est la fausse déclaration qui m'irrite.

M. GARLAND (Bow-River): La fausse déclaration?

M. VIEN: Votre fausse déclaration.

M. GARLAND (Bow-River): Monsieur le président, je demande que l'honorable député soit prié de retirer ces paroles. Je n'ai jamais fait de fausses déclarations dans cette Chambre, que je sache.

M. POWER: Que vous sachiez.

M. GARLAND (Bow-River): Monsieur le président, j'en appelle au règlement. Je demande que vous priiez l'honorable député de retirer ses remarques contraires au règlement de cette Chambre.

M. VIEN: Monsieur le président, parlant sur l'appel au règlement, l'honorable député a affirmé que la description qu'il a faite ne représente pas un grand nombre de nos fermes canadiennes.

M. GARLAND (Bow-River): Je n'ai jamais déclaré cela.

M. VIEN: Et mon honorable ami dit qu'il ressent mon irritation vu le ton de mes remarques. Je lui ai dit simplement qu'il ne donnait pas une juste idée des conditions au Canada. C'est l'explication que j'ai à fournir relativement à l'appel au règlement de mon honorable ami.

M. GARLAND (Bow-River): Monsieur le président, je n'ai jamais fait de fausses déclarations dans cette Chambre. L'honorable député de la droite m'a accusé d'avoir fait une fausse déclaration. Je prétends que l'expression est antiréglementaire et il devrait la retirer.

M. le PRESIDENT (M. Fortier): L'honorable député a expliqué ce qu'il entendait par "fausse déclaration." L'honorable député de Bow-River devrait, je crois, accepter cette explication.

M. GARLAND (Bow-River): Non, monsieur le président, je ne puis accepter cette